

Séance de Conseil Municipal du 4 août 2017
Compte-rendu sommaire

Membres présents :

GALLAY Gilbert	GALLAY Cyrille
MICHAUD Maurice	REQUET Isabelle
MOREL Nicolas	HAUTEVILLE Jérôme
GRENAT Eric	

Membres excusés : REQUET Patrick

Membres absents : DUPONT Frédéric, GUERINEAU Kévin, GALLAY Dany

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Accord à l'unanimité.

Travaux sur les périmètres de protection des captages

Monsieur le Maire présente les derniers éléments concernant les travaux de protection des périmètres de captage des sources.

L'estimation des travaux s'élève à 91 000 €, ce dossier est subventionné à 60 %.

Proposition est faite de réaliser ces travaux sur deux années.

Accord à l'unanimité.

Desserte forestière Les Envers

Monsieur le Maire rappelle le projet de piste/route forestière entre le Cruet et Rosset.

L'estimation des travaux pour la réalisation de la route/piste s'élève à 72 160.00 € HT, subventionnés à 80%, pour un reste à financer d'environ 14 432.00 € à la charge de la Commune.

Il présente également le devis pour l'étude des risques de chutes de pierres au-dessus du Cruet

Accord à l'unanimité.

Travaux massif forestier du Plan du Prots

Monsieur le Maire présente une évolution du montant de la piste reliant Pombourg de Chevenoz à Pombourg de la Forclaz.

Les travaux complémentaires concernant la piste de « Malatrait d'en bas » peuvent être pris en charge à 50% comme le prévoit la convention.

Par contre, le Conseil Municipal se prononce opposé à la prise en charge de la remise en état de la piste de « Malatrait d'en haut ». Celle-ci ne faisant pas partie de la convention signée.

Accord à l'unanimité.

Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 et adaptation des postes de travail

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à un entretien téléphonique avec Mme Friedl, elle a décidé de renouveler sa disponibilité dans l'attente de trouver un poste près de son domicile.

Proposition est faite de refaire des contrats d'un an à Mme Cruz-Mermy et à Mme Chevallet.

Accord à l'unanimité.

Tarifs cantine-périscolaire

Monsieur le Maire rappelle le coût du repas de la cantine pour la Commune : 5.10 Euros.

La Commune met également à disposition gratuitement le personnel pour la surveillance des enfants de 11h30 à 13h30.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le tarif de la cantine à 5.10 Euros.

Le tarif du périscolaire est maintenu à 1.25 Euros la demi-heure.

Accord à l'unanimité.

Carrières de Pombourg – Présentation des projets de bail et protocole d'accord

Monsieur le Maire présente le projet de bail avec la société Carrières de Pombourg. Approuvé à l'unanimité.

Il présente ensuite le projet de protocole d'accord avec la société Carrières de Pombourg.

Il est rappelé que la sécurité est une priorité.

Le conseil municipal donnera son accord lorsque toutes les normes de sécurité seront mises en place.

Echange de terrains avec M. Verdun – Demande modificative

Monsieur le Maire présente une nouvelle proposition du géomètre à la demande de M. Verdun, pour l'échange/achat de terrains de la commune.

Il est proposé de rester sur la proposition du 23 juin 2017.

Accord à l'unanimité.

Virement de crédits

Il est proposé de faire un virement de crédits en provenance des dépenses imprévues pour régler diverses factures concernant l'achat de mobilier et matériel pour le jardin d'enfants

Accord à l'unanimité.

&

Vote de crédits supplémentaires

Suite à la dissolution du SITHD, et pour procéder à la répartition des fonds, il y a lieu d'intégrer la fraction des résultats budgétaires revenant à la commune.

Une décision modificative doit être votée.

Accord à l'unanimité.

Présentation du RPQS Assainissement non collectif

Le document du RPQS Assainissement non collectif, rédigé par la CCHC est présenté au Conseil Municipal.

Validé à l'unanimité.

Reste n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h10.

Le Maire
GALLAY Gilbert